



EXPERTISE & INGÉNIERIE

DOM-EXPERT ET AGI INGÉNIERIE

s'associent pour réaliser
le diagnostic technique de l'édifice
et le Diagnostic de Performance
Énergétique (DPE)



UNE EXPERTISE COMPLÈTE DANS L'INGÉNIERIE IMMOBILIÈRE



ACCOMPAGNEMENT COMPLET ET DÉDIÉ

QUELLES COPROPRIÉTÉS SONT CONCERNÉES PAR LE PPT ?

Le syndicat des copropriétaires doit mettre en place un **projet de plan pluriannuel de travaux (PPT)** à la fin d'une période de 15 ans à partir de la date de réception de l'immeuble. L'immeuble doit être à destination totale ou partielle d'habitation. L'obligation de mettre en place un projet de PPT concerne :

Depuis le 1 ^{er} janvier 2023	les copropriétés comprenant plus de 200 lots
À partir du 1 ^{er} janvier 2024	les copropriétés comprenant entre 51 et 200 lots
À partir du 1 ^{er} janvier 2025	les copropriétés jusqu'à 50 lots

Interlocuteur unique

Acteur local de proximité

Décret tertiaire

Réactivité

LA COPROPRIÉTÉ ET LE PROJET DE PLAN PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Que comprend alors le Projet de Plan Pluriannuel de Travaux ?

1. l'énumération des travaux envisagés pour la sauvegarde de l'immeuble, la sécurité, la santé des occupants et l'atteinte de nouvelle performance énergétique
2. l'estimation envisagée de la performance énergétique et de la réduction de gaz à effet de serre grâce aux travaux
3. l'estimation du coût des travaux avec une hiérarchisation des montants
4. la proposition d'échéancier de paiement sur 10 ans

Savoir-faire de plus de 20 ans dans l'expertise des bâtiments

Transition écologique



Ils nous ont fait confiance !



Alliade Habitat
Groupe ActionLogement

Bouygues Immobilier
LA VIE COMMENCE ICI

CRÉDIT AGRICOLE
IMMOBILIER

caue
Fédération nationale

cdc habitat

haute savoie
le Département

EDIFIM
Le bonheur à tous les étages

EIFFAGE

PRIAMS
Le bien, immobilier.

Emera

EPF HAUTE-SAVOIE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER

ANNECY

Grand Anecy

HALPADES
Vivre ensemble

HAUTE-SAVOIE
HABITAT

S.A. MONT-BLANC
BIEN EN CONFIANCE

villes & villages

premium

PIERREVAL
GROUPE

PRIMALP
Vivre son logement

SOGIMIM
PROMOTEUR

TERACTEM

AGI
INGENIERIE

DOM-EXPERT
Bureau de contrôle immobilier depuis 2003

04 50 51 09 97 - contact@agidomexpert.fr